

**Ministry of Education**  
Financial Analysis and Accountability  
Branch  
900 Bay Street  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto, ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de l'analyse et de la responsabilité  
financières  
900, rue Bay  
20<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2



**2016 : EYCC7**

**NOTE DE SERVICE  
DESTINATAIRES :**

Gestionnaires des services à l'enfance, GSMR/CADSS  
Dirigeantes financières et dirigeants financiers des services  
à l'enfance, GSMR/CADSS

**EXPÉDITEUR :**

Med Ahmadoun  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE :**

**19 mai 2016**

**OBJET :**

**États financiers de 2015 pour les programmes de garde  
d'enfants**

---

Veillez trouver ci-joint des renseignements pour remplir la soumission de vos états financiers de 2015. Vous avez jusqu'au **30 juin 2016** pour le faire.

La présente note de service vous fournit les renseignements suivants :

- instructions d'accès et de soumission des formulaires des états financiers de 2015;
- documents à faire parvenir au ministère;
- politique sur la production tardive;
- rajustements du financement;
- programmes de soutien à la famille.

**Instructions d'accès et de soumission des formulaires des états financiers de 2015**

Les formulaires des états financiers sont disponibles sur le [site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières \(DARF\)](#). Sous l'en-tête « Rapport au ministère » situé dans la partie supérieure gauche de la page d'accueil, sélectionnez le

lien « SIFE 2.0 » pour vous connecter à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Veuillez remplir la demande « **M2015FIS** » afin de rapporter les informations concernant la garde d'enfants. Veuillez consulter les renseignements pour remplir le document relatif aux états financiers de 2015, joints à la présente note de service. Les GSMR et les CADSS doivent faire en sorte que le statut de leur soumission affiche le statut « Actif » d'ici le **30 juin 2016**.

## Documents à faire parvenir au ministère

Les GSMR et les CADSS doivent envoyer une copie signée ou numérisée des sections suivantes de la soumission **active** des états financiers qu'ils ont soumis dans SIFE :

- Certificat (page titre); et,
- Tableau 2.3 - Dépenses brutes ajustées
- Tableau 3.1 - Résumé de la subvention

Outre les documents susmentionnés, les GSMR et les CADSS doivent soumettre les renseignements suivants dès qu'ils sont connus, comme l'indique la *Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants de l'Ontario* (mise à jour en janvier 2015) (page 17) :

- les états financiers vérifiés, notamment le rapport des vérificateurs et les notes sur les états financiers;
- une lettre de recommandation produite par les vérificateurs externes après la vérification. À défaut de présenter cette lettre, une confirmation écrite de la raison de son absence est exigée;
- un rapport de vérification spéciale\* (rapport de mission d'examen ou de vérification) incluant les dépenses ventilées et les autres restrictions, présentées conformément à la comptabilité d'exercice modifiée du ministère, à moins que ces renseignements soient déjà inclus dans une partie distincte des états financiers;

\* Pour aider les GSMR et les CADSS à présenter le rapport de mission d'examen ou de vérification relatif aux programmes des services de garde d'enfants et de soutien à la famille, nous distribuons de nouveau le modèle en Excel qui vous a été envoyé auparavant. Ce modèle en Excel n'est pas obligatoire, mais peut être distribué pour aider les GSMR et les CADSS à satisfaire l'exigence susmentionnée.

Les CADSS doivent également soumettre les documents suivants afin de justifier le remboursement aux Territoires non érigés en municipalités (TNEM). Veuillez noter que cette exigence ne concerne pas les GSMR. Les CADSS peuvent envoyer les documents suivants sous forme numérisée ou papier :

- budget approuvé du CADSS pour 2015;

- détails de la répartition de la redevance pour 2015.

Veillez faire parvenir les documents susmentionnés au :

Gestionnaire  
Équipe du financement des services de garde d'enfants  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières  
20e étage, édifice Mowat, 900, rue Bay  
Toronto, Ontario  
M7A 1L2

ou

[childcarefunding@ontario.ca](mailto:childcarefunding@ontario.ca)

## **Politique sur la production tardive**

Une production des états financiers après la date limite expose les GSMR et les CADSS à une rétention des versements réguliers, conformément à la politique sur la production tardive que vous trouverez dans le tableau D de votre entente de 2015 pour les services de garde d'enfants. Dès la soumission des états financiers, le ministère reprendra le mode normal de paiement mensuel et inclura la somme totale ayant été retenue en raison de la production tardive dans le paiement mensuel.

## **Rajustements du financement**

Les rajustements du financement, tant positifs que négatifs, qui découlent de l'examen financier des états financiers de 2015 seront récupérés auprès des GSMR ou des CADSS ou leur seront payés par un rajustement du flux de trésorerie mensuel régulier. Les fonds dus à un GSMR/CADSS seront ajoutés à un prochain paiement du flux de trésorerie et, inversement, tout fonds à recouvrir sera soustrait d'un prochain paiement du flux de trésorerie. Votre analyste financier vous informera de tous rajustements du flux de trésorerie découlant de l'examen de vos états financiers de 2015 avant que le montant soit réglé. Veuillez prendre note que les renseignements tirés de la soumission de vos états financiers de 2015 serviront à calculer l'allocation des fonds pour les services de garde d'enfants en 2017.

Afin de s'assurer que votre entente de services de garde d'enfants de 2017 soit prête plus rapidement, le ministère requiert la soumission des états financiers de 2015 dans SIFE, ainsi que du rapport d'examen ou de vérification dans le cadre de ce programme.

## **Programmes de soutien à la famille**

Comme l'année précédente, la déclaration des dépenses et des données pour les programmes de soutien à la famille (PSF) est exigée dans le cadre du cycle d'états

financiers et sera dans une application séparée dans SIFE 2.0. L'application pour la déclaration concernant les programmes de soutien à la famille est **P1516FIS**. Veuillez consulter *Instructions pour remplir les états financiers de 2015 – Programmes de soutien à la famille*.

Pour accéder aux formulaires PSF, veuillez visiter le [site Web de la DARF](#), sous l'entête « Services de garde d'enfants » situé dans la partie supérieure gauche de la page d'accueil et sélectionner le lien « SIFE 2.0 ». Veuillez utiliser les mêmes nom d'utilisateur et mot de passe pour vous connecter à SIFE 2.0 et accéder aux formulaires PSF, dans le cadre des services de garde d'enfants.

Veuillez adresser toute question concernant cette note de service ou un des volets du processus de production de rapports financiers à votre [analyste financier](#).

Bien cordialement,

*Original signé par :*

Med Ahmadoun  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Pièces jointes :

- Renseignements pour remplir les états financiers de 2015 – *GSMR et CADSS*
- Renseignements pour remplir les états financiers de 2015 – *Programmes de soutien à la famille*

cc : Julia Danos, directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance

Cecilia Banh, gestionnaire, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Radhika Uppal, directrice adjointe, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance

Conseillers en garde d'enfants, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance

Analystes financiers, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières